Soixante et unième assemblée du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs, tenue le mardi 19 septembre 2023, à la MRC des Sources, au 309, rue Chassé, à Val-des-Sources, à la Salle Madeleine Lamoureux.

#### <u>Présences</u>

M. Hugues Grimard, président
M. Christian Côté, vice-président
Mme Andréanne Ladouceur
M. Mario Nolin
MRC des Sources
MRC d'Arthabaska
MRC d'Arthabaska
MRC d'Arthabaska
MRC d'Arthabaska
MRC d'Arthabaska
MRC d'Arthabaska
MRC des Sources

### Également présents

Mme Sarah Thibaudeau-GosselinChargée de projet, MRC des SourcesMme Geneviève DesharnaisAgente d'administration, MRC des SourcesMme Anouk WilseyDirectrice générale, Saint-Rémi-de-TingwickM. Claude TremblayAssociation des résidents Trois-LacsM. Philippe LeBelDirecteur aménagement, MRC des SourcesM. Frédérick MichaudDirecteur général, MRC d'ArthabaskaM. Alain JacquesAssociation des résidents Trois-Lacs

M. Frédéric Marcotte Directeur général et greffier-trésorier, MRC des

Sources

M. Gaston Dionne Association des résidents Trois-Lacs

M. Mario Hinse MRC d'Arthabaska

### **Absents**

Mme Pascale Désilets MRC d'Arthabaska

Mme Chantale Ramsey Directrice générale, Tingwick

M. Marcel Boisvert Directeur général par intérim, Wotton M. David Vincent Préfet suppléant MRC d'Arthabaska M. Alain Groleau Représentant, St-Rémi-de-Tingwick

M. Patrick Parenteau Directeur inspection et environnement, Val-

des-Sources

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, président de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs.

### **OUVERTURE DE LA RENCONTRE**

### VÉRIFICATION DU QUORUM

Six (6) représentants des deux (2) municipalités régionales de comté membres de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs sont présents. Il y a donc quorum. L'assemblée est ouverte à 13h28.

### 2023-09-0732 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour remis aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Andréanne Ladouceur Et appuyé par M. Mario Nolin

ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour soit et est accepté en laissant le varia ouvert.

### PROCÈS-VERBAL

#### 2023-09-0733

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 AVRIL 2023

Les membres du conseil d'administration ayant pris connaissance du procès-verbal du 5 avril 2023, tous d'un commun accord exemptent le président de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE.

Il est proposé par M. Mario Nolin Et appuyé par M. Christian Côte

ET RÉSOLU,

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 5 avril 2023 soit et est accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

### **DOSSIERS MUNICIPAUX**

### **CONTRÔLE DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTE**

# RÉSUMÉ DE LA CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LES TRAVAUX DE CONTRÔLE DU MYRIOPHYLLE À ÉPIS, MAI 2023.

Le 11 juin dernier, Mme Sarah Thibaudeau-Gosselin a présenté une activité d'information sur le contrôle du myriophylle à épis au lac Trois-Lacs à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'ARTL. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. Mme Thibaudeau-Gosselin constate que les résidents sont mieux informés sur le sujet des plantes envahissantes que l'an dernier. Cette réunion s'est tenue le dimanche suivant la fermeture du lac à la suite du déversement mais peu de questions ont été posé à ce sujet. Le sujet ayant suscité le plus d'intérêt était celui des barrières de contrôle aux descentes de bateau municipales. M. Mario Nolin était présent pour répondre aux questions au nom des municipalités.

### RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE BÂCHAGE

La planification des travaux de bâchage a débuté en avril dernier avec l'achat des matériaux. Étant donné le budget et les incertitudes opérationnelles, l'achat des matériaux s'est fait de façon raisonnable et suffisante pour couvrir une superficie de 6 000 m².

En début mai, une équipe de réparation de toile était mis en place pour le bâchage. Les toiles étaient prêtes pour le début du mois de juin mais les autorisations nécessaires pour débuter l'installation n'était pas accordé.

Le cercle des fermières de Danville et des bénévoles résident de Saint-Rémi-de-Tingwick ont prêté main forte à la préparation de la saison et sont disposés à répéter l'expérience au besoin la saison prochaine.

Le bâchage a débuté le 15 juin dernier sur le secteur ciblé.

Le retrait des toiles a débuté le 18 septembre dernier. Deux à trois semaines de travail est prévus pour cette tâche. Le matériel sera entreposé dans le nouveau conteneur

Le 15 septembre dernier une prise de photo avec un drone a été fait et d'autres photos sont à venir au printemps 2024 afin d'effectuer un bilan sur le bâchage. Jusqu'à maintenant, le bâchage de l'an dernier a été efficace, aucune plante n'a repoussé.

Un bilan de rentabilité a été fait. L'an dernier, pour bâcher 5 000 m², les services la compagnie de Fyto s'estimait à 42 000 \$ et des frais supplémentaires de 21 000 \$ d'honoraire de réparation, d'installation des toiles et de nettoyage a été ajouté. Cette année, il a coûté environ 50 000 \$ pour bâcher 6 000 m² ceci excluant les honoraires de gestion de Mme Thibaudeau-Gosselin. En conclusion, considérant le nombre de bénévoles et d'employés incertain pour la saison prochaine, dans l'éventualité où les subventions seraient accordées et un budget plus important, il est nécessaire de réviser la stratégie et de choisir une méthode adaptée à la réalité du moment.

### RÉSUMÉ DES TRAVAUX D'ARRACHAGE DU MYRIOPHYLLE À ÉPIS

Les opérations d'arrachage ont débuté le 15 mai dernier dans les secteurs approuvés par le Ministère. Les températures froides du printemps ont retardé la croissance des myriophylles et les fortes précipitations estivales ont nui aux travaux de plongée.

Les frais d'opérations pour cette saison s'élèvent à 47 000 \$ comparativement à l'an dernier qui s'élevaient à 45 000 \$. La quantité de myriophylle retirée était de moitié comparé à l'an dernier. Cependant, la quantité en kilo de plante retirée est équivalente à la saison 2021.

### **SUIVI DES HERBIERS ET PLANIFICATION DES TRAVAUX 2024**

La caractérisation a été réalisé le 15 septembre dernier avec M. Jean-Philippe Lalumière de la compagnie Copernic. Celui-ci à collaborer à la constatation de l'évolution de myriophylle à épis dans le lac afin de faire un bilan de ce qui a été fait cet été et de planifier les travaux pour l'été 2024. Une carte sera produite avec les secteurs à prioriser l'an prochain.

# FORMATION SUR L'ARRACHAGE DE MYRIOPHYLLE EN LITTORAL PEU PROFOND

Mme Sarah Thibaudeau-Gosselin a offert une formation sur l'arrachage du myriophylle à épis dans le secteur littoral dans le but de sensibiliser les riverains à l'arrachage adéquat du myriophylle, mais aussi de pouvoir distinguer les différentes espèces de plante aquatiques.

### SUBVENTION EMPLOI D'ÉTÉ CANADA

Une subvention d'environ 4 800 \$ a été reçu d'Emploi d'Été Canada pour l'embauche d'un plongeur. La totalité du montant reçu a été alloué à ce plongeur.

### SUBVENTION ÉCOPROPULSION ARTL

Une somme de 10 000 \$ a été versée à l'ARTL pour faire l'acquisition du conteneur installé sur la 16<sup>e</sup> avenue ainsi qu'à l'achat de la moitié des toiles ayant servies au bâchage.

# 09-0734 <u>DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC</u>

CONSIDÉRANT que la lutte aux espèces exotiques envahissantes dans le lac Trois-Lacs doit se poursuivre à l'été 2024;

CONSIDÉRANT qu'à cet effet, une demande d'aide financière est adressée à la Fondation de la faune du Québec:

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Andréanne Ladouceur Appuyé par Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs nomme M. Frédéric Marcotte, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom dans le cadre de la demande d'aide financière du programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes et à signer tout document et contrat relatif à ce projet.

Adoptée à l'unanimité.

### <u>09-0735</u> <u>DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE SOUTIEN RÉGIONAL AUX ENJEUX DE L'EAU</u>

CONSIDÉRANT que la lutte aux espèces exotiques envahissantes dans le lac Trois-Lacs doit se poursuivre à l'été 2024;

CONSIDÉRANT qu'à cet effet, une demande d'aide financière est adressée au programme de soutien régional aux enjeux de l'eau du ministère de l'Environnement, de la lutte aux changements climatiques, de la faune et des parcs (MELCCFP);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Réal Fortin Appuyé par M. Mario Nolin

ET RÉSOLU,

QUE la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs nomme M. Frédéric Marcotte, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom dans le cadre de la demande d'aide financière du programme de soutien régional aux enjeux de l'eau et à signer tout document et contrat relatif à ce projet.

Adoptée à l'unanimité.

### PROJET DE FAUCARDAGE AU LAC DU GROS RUISSEAU

Mme Sarah Thibaudeau-Gosselin a contacté les municipalités de Mont-Joli et de Saint-Joseph-de-Lepage pour en savoir davantage sur leurs démarches d'acquisition d'un faucard. Ces municipalités ont déposé une demande d'autorisation au Ministère en janvier dernier et celle-ci est en cours d'analyse. Depuis, ils sont en démarche de publication d'un avis d'intention et d'un achat gréà-gré avec un fournisseur unique pour l'achat du faucard.

Il faut comprendre que pour être recevable, le projet soumis au ministère est plus large que le simple faucardage. Les autres mesures déployées comportent :

- la mise aux normes des installations septiques;
- le contrôle des fertilisants, engrais et pesticides;
- la revégétalisation des berges;
- des démarches de sensibilisation pour la réduction de la vitesse des bateaux sur le lac.

Pour rendre un projet de faucardage acceptable pour le ministère, celui-ci doit s'accompagner de nombreuses mesures d'atténuations à la source et il doit démontrer une participation réelle des municipalités impliquées. Mme Thibaudeau-Gosselin a répondu au directeur général de la ville de Mont-Joli pour lui demander des précisions sur certaines choses concernant leur demande d'autorisation et leur projet de faucardage. Mme Thibaudeau-Gosselin fera un compte rendu de la réponse du ministère et des développements dans ce dossier au prochain conseil d'administration.

### CONTRÔLE DES ACCÈS ET GESTION DES DESCENTES PRIVÉS

# OFFRE DE SERVICE DE MME MARIE-CHRISTINE PICARD POUR FACILITER L'IMPLANTATION

Mme Sarah Thibaudeau-Gosselin a rassemblé des informations provenant de plusieurs municipalités ayant implanté un système de barrières de contrôle et de stations de lavages à travers la province afin de comparer les différents modèles, les budgets alloués, les applications réglementaires et les fournisseurs de services. D'un lac à l'autre, ces paramètres sont très variables et les cas de figures sont très différentes. M. Rémi Morin de la MRC du Granit a référé Mme Marie-Christine Picard pour soutenir la RIRPTL dans leurs projets d'implantation de barrière. Mme Picard a accompagné les municipalités pour l'implantation des stations de lavage d'embarcation au Lac Mégantic, et ce service de consultation occupe l'essentiel de son temps. Présentement, Mme Picard accompagne diverses villes et MRC pour ce genre d'implantations et ce à divers niveaux. Une demande de soumission a été faite pour un accompagnement de A à Z, qui comprend les étapes suivantes :

- Définir les besoins et les ressources;
- Évaluer les coûts;
- Suggérer des stratégies de financement;
- Faciliter l'opérationnalisation;
- Adapter la réglementation;
- Proposer des stratégies de communication.

En fonction de ses tarifs, la RIRPTL pourra choisir quel genre d'accompagnement serait le plus approprié. Mme Thibaudeau-Gosselin remettra au membre du comité la soumission dès réception.

### **FINANCEMENT DU PROJET**

Mme Sarah Thibaudeau-Gosselin attend de recevoir la soumission de Mme Marie-Christine Picard et la transmettra aux municipalités afin qu'ils puissent planifier le financement en conséquence à leur prochain CA.

### **QUALITÉ DE L'EAU**

# <u>SUIVI DES PLANTATIONS RÉALISÉES EN 2022 AU BASSIN DE DÉCANTATION</u>

Les plantations au bassin de décantation de la RIRPTL ont été visitées la semaine du 12 septembre dernier et la mortalité d'environ 30 jeunes arbustes a été constaté. Arbre-Évolution garantissait le remplacement des végétaux l'année suivante. Ils seront contactés afin de procéder au remplacement des arbustes cet automne. En résumé, toutes les obligations de remise en état du bassin de décantation en lien avec le certificat d'autorisation sont désormais honorées.

### SUIVI DU RÉSEAU DE SURVEILLANCE VOLONTAIRE DES LACS.

L'échantillonnage d'eau pour le réseau de surveillance des lacs a été fait de juin à août dernier. Dû aux inondations importantes, la clarté de l'eau était généralement très mauvaise. Le côté positif est que cela a nui à la croissance du myriophylle à épis en l'eau plus profonde car la turbidité de l'eau cachait la lumière.

# PROJET « ADOPTE UN COURS D'EAU » DU G3E AVEC COPERNIC ET L'ÉCOLE L'ESCALE

Les enseignants de sciences de l'école secondaire l'Escale de Val-des-Sources ont contacté Mme Sarah Thibaudeau-Gosselin pour les appuyer dans un projet de science citoyenne qu'ils veulent déployer dans leurs classes. Ceux-ci seraient chapeautés par le Copernic et Mme Thibaudeau-Gosselin pourrait contribuer comme spécialiste en les accompagnant dans une sortie de terrain pour échantillonner un cours d'eau du bassin versant du lac Trois-Lacs. Le projet devrait être développé en 2024.

### PROJETS CHAPEAUTÉ PAR LE COPERNIC PRÉVUS POUR 2024.

L'application des recommandations du plan directeur de l'eau par le Copernic se traduira par des projets concrets sur le terrain, dont certains touchent le lac Trois-Lacs. Jusqu'à maintenant, le Copernic envisage six (6) projets pour l'année 2024 dans le lac ou à proximité :

- Échantillonnage des résidus amiantés pour le ministère de l'environnement au pont du rang 6 sur la rivière Nicolet;
- Au même endroit, l'échantillonnage du réseau-rivières est réalisé pour avoir un portrait global de l'eau qui entre dans le lac;
- Ils déposeront en novembre prochain une demande à la Fondation de la faune pour le programme de qualité des habitats aquatiques pour inventorier des poissons, dont l'omble de fontaine, et pour faire la caractérisation de la rivière des Pins à Tingwick en collaboration avec la municipalité;
- Ils déposeront également un projet pour le programme d'aide aux véhicules horsroute, toujours à la Fondation de la faune;
- Ils désirent mener un inventaire du têtard d'herbes dans le lac et de dard de sable dans la rivière Parenteau. L'inventaire servirait à voir le potentiel d'aménagement de frayères pour ces deux espèces;
- Finalement ils mènent chaque année un programme de détection et d'arrachage de la berce du Caucase sur les rives du lac.

### **ADMINISTRATION ET FINANCES**

### 2023-09-0736 BUDGET DE LA RIRPTL

CONSIDÉRANT que la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs est en vigueur depuis le 16 juin 2007;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 602 et suivants du code municipal la Régie doit dresser un budget pour chaque exercice financier;

CONSIDÉRANT que le budget 2024 et l'utilisation du surplus de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs ont été présentés aux municipalités régionales de comté membres de la Régie pour adoption;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires totales de la Régie pour l'année 2024 s'élèvent au montant de deux cent seize mille deux cent quatre-dix dollars (216 290 \$);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Réal Fortin Et appuyé par M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE les prévisions budgétaires des revenus et des dépenses 2024 de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs soient et sont approuvées au montant de deux cent seize mille deux cent quatre-dix dollars (216 290 \$);

QUE l'utilisation des surplus soit et est approuvé tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

### 2023-09-0737 APPROPRIATION DE SURPLUS

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires pour 2024 ont été adoptées au montant de deux cent seize mille deux cent quatre-vingt-dix dollars (216 290 \$)

CONSIDÉRANT qu'avec ce calcul, il y a un manque à gagner et que pour équilibrer le budget, les membres du conseil d'administration désirent affecter un montant du surplus accumulé non affecté;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont convenu de réserver un montant de soixante et onze mille cent quatre-vingt-dix dollars (71 190 \$), des surplus accumulés non affectés, pour la réalisation des projets suivants :

Soixante et onze mille cent quatre-vingt-dix dollars (71 190 \$) pour les espèces exotiques envahissantes

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Mario Nolin Et appuyé par Mme Andréanne Ladouceur

QUE le conseil de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs s'approprie la somme de soixante et onze mille cent quatre-vingt-dix dollars (71 190 \$) à même le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2023 afin d'équilibrer le budget 2024.

Adoptée.

### <u>2023-09-0738</u> <u>ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 AOÛT 2023</u>

CONSIDÉRANT la présentation de l'état des revenus et dépenses au 31 août 2023;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Mario Nolin Et appuyé par M. Réal Fortin

ET RÉSOLU,

QUE l'état des revenus et dépenses au 31 août 2023 de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs soit et est approuvé tel que présenté. :

Adoptée à l'unanimité

### <u>2023-09-0738</u> <u>LISTE DES CHÈQUES DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 31 AOÛT 2023</u>

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles pour effectuer le paiement des listes de comptes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Jocelyn Dion Et appuyé par M. Réal Fortin

QUE le compte ci-dessous soit et est accepté et que le greffier-trésorier est autorisé à le payer :

Du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 30 septembre 2023 : numéros 202300005 à 202300058 pour un montant total de cent sept mille neuf cent dix dollars et cinquante-six sous (107 910.56 \$) selon la liste détaillée fournie aux membres du conseil.

Il est proposé par M. Réal Fortin Et appuyé par Mme Andréanne Ladouceur

Adoptée à l'unanimité

### **VARIA**

### FORMATION DYNAM'EAU SUR L'HYDROGÉOMORPHOLOGIE

Une formation sur l'hydrogéomorphologie est offerte par la MRC des Sources et ceux-ci trouve qu'il serait pertinent que le CA de la RIRPTL y assiste. Il s'agit d'une table sous forme de plan incliné, remplie de sable pour imiter les sédiments et d'une arrivée d'eau qui reproduit un cours d'eau. On peut y illustrer des interventions en cours d'eau pour observer l'impact en amont et en aval du cours d'eau. La MRC des Sources souhaite démontrer dans la formation la réalité du lac Trois-Lacs. La formation se tiendrait à la suite de la prochaine rencontre du conseil d'administration de la RIRPTL.

### 2023-09-0739 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Hugues Grimard propose la levée de l'assemblée à 14h50

Adoptée à l'unanimité.

M. Hugues Grimard
M. Frédéric Marcotte
Président
Directeur général et greffier-trésorier